



AVIS AUX MEMBRES

N° 2013 – 020

Le 18 janvier 2013

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Keegan Resources Inc. (KGN)

Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Keegan Resources Inc (« Keegan ») et PMI Gold Corporation (« PMI ») ont annoncé le 16 janvier 2013 qu'ils sont en processus de signer une entente définitive aux termes de laquelle Keegan acquerra toutes les actions ordinaires émises et en circulation de PMI au moyen d'un plan d'arrangement. Suite à cette acquisition, Keegan poursuivra ses activités sous le nom de Asanko Gold Inc. (« Asanko »). Les actionnaires de PMI recevront 0.21 action ordinaire de Asanko pour chaque action ordinaire de PMI détenue.

Le plan d'arrangement est sujet à l'approbation des actionnaires de Keegan et des actionnaires de PMI dont les votes seront exprimés lors d'une assemblée extraordinaire le 19 février 2013 et le 20 février respectivement.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation